

# SAMEDI 15 OCTOBRE 2016

LA TRICOTERIE | 158 RUE THÉODORE VERHAEGEN | 1060 BRUXELLES

TÉMOIGNAGES

CONFÉRENCES

CÉLÉBRATION

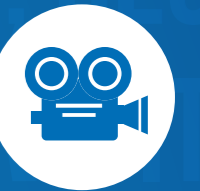
DÉBATS

CONCERTS

ATELIERS



VISITE  
D'ASSOCIATION



SOIRÉE FESTIVE



## Festival DES FRATERNITÉS



17H30

CONFÉRENCE

### Le pari de la fraternité

La fraternité n'est pas l'appendice, mais le cœur de la foi ! La présence auprès des plus vulnérables et le combat pour la justice font partie intégrante du « service du frère » inscrit dans l'Évangile. Un témoignage de l'espérance dans un à-venir commun pour tous les habitants de la planète...

### Guy Aurenche

Avocat, essayiste, président honoraire du Comité catholique contre la faim et pour le développement - CCFD Terre Solidaire



Crise écologique, économique, sociale... et si la solution passait par la redécouverte du mot « fraternité » ? Et si revivifier le sentiment d'un destin commun à tous les habitants de la planète Terre était la clé pour un nouveau projet de société ? Au nord comme au sud, des hommes et des femmes apportent des réponses originales et créatives aux maux de ce monde en y intégrant un réel « souci de l'autre ». Venez découvrir ces solutions « fraternelles » dans un festival joyeux et engagé !

- 11h00 **Célébration eucharistique** aux couleurs de la fraternité
- 13h00 Restauration à petits prix
- 14h30 **Ateliers, débats, ciné-forum, visite, fresque collective...**
- 16h40 **Chorale citoyenne** Les motivés (Charleroi)
- 17h30 **Conférence** Le pari de la fraternité, par Guy Aurenche
- 19h30 Repas végétarien à prix démocratique
- 20h30 **Concert** de Zivereir Street Orchestra - musique "klezmo-swing"
- 21h30 **On danse...** avec Radio Bistro - "Collectif Java Rock'n Roll Musette"

PAF libre (sauf boissons et repas) | Les amis de vos amis sont nos amis ! Venez nombreux !

Garderie enfants gratuite (3 -12 ans) : le samedi 15 octobre entre 14h30 et 19h30. Uniquement sur réservation, avant le 12 octobre, à [seminaire@entraide.be](mailto:seminaire@entraide.be) ou 02 227 66 80 (indiquer nom et âge de l'enfant + n° gsm). Limité à 15 enfants.